



## CSE Réseau régional, 29 mai 2020 : « L'Echo des régions » La reprise d'activité dans le réseau régional : vraiment ?

Ce CSE était consacré à la reprise d'activité et aux Documents Uniques d'Evaluation des Risques (DUER) des antennes, dont la réactualisation est un préalable à la reprise d'activité. La crise sanitaire oblige les antennes à lui intégrer le risque sanitaire lié au COVID 19.

La loi impose à l'employeur d'évaluer les risques existants dans l'entreprise en matière de santé et de sécurité des salariés, au travers d'un document, le DUER, actualisé tous les ans, ou quand des aménagements importants modifient les conditions de santé, d'hygiène et de sécurité, ou les conditions de travail, ou quand il existe un risque de répétition d'un accident du travail. A France 3, il est établi avec le médecin du travail, des élus (les représentants de proximité, les élus du CSE), et des salariés « experts ». Le DUER fait un inventaire des risques pour chaque unité de travail et est un point de départ de la démarche de prévention et du plan d'action des antennes. Il est mis à disposition des salariés pour consultation.

### 1. DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES

Dans chaque antenne, les Représentants de proximité ont donc travaillé sur ce DUER, avec l'animateur prévention sécurité et la direction. Mais leurs propositions ne sont pas toujours reprises, alors qu'ils interviennent comme « experts » de terrain ; la direction leur privilégie les préconisations nationales ainsi que celles des médecins du travail : elle explique ainsi que ne sont pas inscrites au DUER les propositions des élus qui vont à l'encontre de ces préconisations – même si les impératifs du terrain les justifient ? Le DUER étant un document évolutif, son adaptation, au fur et à mesure, est prévue. Et donc l'intégration de propositions des représentants des salariés, n'est pas à exclure.

Evidemment, les DUER présentés ce 29 mai n'intègrent pas encore l'ouverture des antennes le 2 juin : ils ont été élaborés avant que nous n'ayons connaissance de cette reprise de l'activité le 2 juin. Mais la direction se veut rassurante : depuis l'annonce de la tenue des élections municipales fin juin, elle travaille au retour des équipes pour permettre le traitement de cette actualité... Pour preuve : la reprise des JT par antenne, avec une part de mutualisation en grande région, a été décidée très vite.

Ce qui a été demandé par les élus :

- Risques de proximité sociale lors de soirées électorales : les journalistes pourront quitter les lieux s'ils estiment que les gestes barrières ne sont pas respectés. La direction rappelle que les fiches « reportage » sur l'espace « COVID » de FTV MonEspace doivent être lues par tous les journalistes.
- Troubles Musculo-Squelettiques et Télétravail : le risque de TMA doit figurer au DUER
- Le DUER doit être lisible et synthétique, et mis à disposition des salariés.

### 2. PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ

**De façon générale, à France Télévisions, la situation des parents en garde d'enfant** bénéficiant d'une autorisation d'absence payée est dorénavant examinée au cas par cas, et le télétravail leur est proposé quand il est possible.

**Les personnels vulnérables** doivent présenter une attestation médicale du médecin traitant, doublée par une attestation du médecin du travail, en cas de reprise ou pour justifier une absence autorisée payée. Le DRH de France 3 réseau régional précise : « au-delà du 15 juin,

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt\_ftv

/cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

ces personnels seront probablement en arrêt de travail si elles ne peuvent pas reprendre ».

## - LA FABRIQUE

**Télémontage** : les salariés et les instances de proximité locales ont été informés de la position de la direction sur le télémontage à La Fabrique. Un mail « malheureux » a mis le feu aux poudres, laissant entendre que le télémontage serait généralisé et pérennisé. La direction de La Fabrique rectifie le tir, en interne (elle a répondu aux interpellations des salariés, des instances), comme en externe : elle a organisé des visio conférences avec les syndicats de producteurs et de réalisateurs pour bien affirmer que le télémontage n'est pas généralisé à La Fabrique, et n'est qu'une offre complémentaire, dans la période actuelle.

Un webinaire post-prod aura lieu sur le sujet mi-juin. Mais les managers des monteurs des sites communiquent sur le sujet en direct.

**Tournages** : fin juin, des tournages de fictions sont envisagés à Marseille et à Lyon - si c'est possible sur le plan sanitaire. Idem pour Lille, où l'on travaille sur une reprise le 29 juin - éventuellement.

**Retour des équipes dans les sites** : ils sont coordonnés avec les IMG du site concerné (Tous sites sauf Lambersart, qui n'est pas situé sur une emprise FTV).

**Équipes légères** : certains salariés des équipes légères sont inquiets quant à la reprise de leur activité ; la direction semble dire que la composition des équipes légères pourrait être réduite à deux salariés pour pouvoir répondre aux impératifs de transport (deux personnes max par véhicule). Les élus estiment qu'il ne faut pas réduire les équipes, mais augmenter le nombre de voitures ! Le COVID ne doit pas être un prétexte pour dégrader la qualité ou les conditions de travail... La direction, elle, « se conforme à la demande des clients ; il n'y a pas d'effet d'aubaine », explique t'elle.

**Cadres à la production** : pour le moment le télétravail est privilégié, à partir de la semaine prochaine, une réflexion sur la reprise en présentiel sera menée... Le retour sera progressif à partir de mi-juin.

**VM** : des briefings avant tournage, notamment sur les productions extérieures, doivent être menés, mais il semble que parfois... ils passent à l'as. Les mesures de protection doivent être respectées dans ce contexte aussi et la direction doit y veiller.

La direction se défend : elle organise des visio auxquelles tous les intervenants sont conviés !

Les élus décident que la commission de suivi des Moyens Internes de Fabrication du CSE Central se réunira pour un point sur la période COVID...

## - LE RÉSEAU FRANCE 3

La prévision de reprise était séquencée entre le 15 juin pour les locales et le 21 juin pour les JT ; l'annonce des municipales a tout changé et il faut revenir aux JT par antenne dès le 2 juin pour être opérationnel dès le 8 juin. Des JT par antenne, qui devront aussi comporter des sujets Grande Région... Puisque toutes les équipes nécessaires à la fabrication d'un JT ne seront pas de retour sur site.

MAIS... La campagne électorale ne signifie pas que les mesures de sécurité sont mises entre parenthèse. Nous reprenons les JT par antenne et cela ne suppose pas qu'il s'agit entièrement de sujets antenne, il y aura reprise de sujets grande région ou de régions

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

voisines.

On ne reprendra donc pas notre vie d'avant, ni le 8 ni le 15 juin ; le télétravail est toujours d'actualité pour les fonctions support ; la situation des assistantes de locale ou de BRI sera examinée au cas par cas.

Toutes les rédactions ne sont pas encore équipées en parois en plexiglas.

**Quid du recours aux CDD ?** Reprise d'activité, normalisation progressive, devraient-êtré synonymes de contrats pour des non permanents pour remplacer les absents dans les antennes ? La direction affirme que le recours aux CDD est bien évidemment possible, sur des postes vacants... mais ajoute qu'il lui semble plus logique de d'abord faire revenir les salariés dans les sites, plutôt que de prendre des CDD !

Les élus demandent que les congés et les départs RCC soient remplacés, par du CDD, pour permettre de traiter correctement la campagne municipale ET les sujets d'actualité, les dossiers, préparer l'été puis la rentrée de septembre.

**Scriptes sur site et scriptes en télétravail :** les scriptes sur site sont très fatiguées, le télétravail de la deuxième scripte ne permet pas que celle-ci donne un « coup de pouce » à sa collègue sur site. Les scriptes sur site, qui travaillent 4 ou 5 jours d'affilée dans ces conditions, sont fatiguées ; la planification peut-elle évoluer ?

La direction ne revient pas sur le télétravail des scriptes, même si celui-ci pèse sur le travail de ceux qui restent sur site.

**Limitation du nombre de personnes dans les sites :** c'est une contrainte. La direction a élaboré un schéma directeur (combien de personnes par métier présentes sur site, par jour, par semaine...), pour les deux premières semaines de juin. Peu d'évolution par rapport à la période de confinement... Alors que certains sites pourraient, du fait de leur taille et de leur configuration, accueillir plus de personnes que ce qui est prévu dans le plan de reprise de leur antenne... par ex. Bordeaux ou Strasbourg... et bien, c'est la même soupe pour tous. Pas d'exception, pas de particularisme.

De même pour les effectifs : rédaction à 51 journalistes comme BRI de 30 personnes, c'est pareil : trois équipes de tournage, point barre.

Les élus s'interrogent. Les téléspectateurs, qui eux, ont repris le travail depuis le 11 mai en grande majorité, ne comprennent pas pourquoi notre activité à nous est toujours très limitée... !

Les documentalistes du réseau alertent : le plan de reprise ne prévoit qu'un doc en présentiel; or, pour préparer les élections, les documentalistes estiment qu'il faudrait être deux par antenne pour travailler correctement !

Et puis, il y a ceux pour lesquels le télétravail est pesant. Dont l'ordinateur de bureau trône dans le salon depuis deux mois. Et qui savent que leur rédaction, leur bureau individuel, est prêt pour les accueillir. Mais qui doivent rester en télétravail, parce que... on ne sait pas.

La direction reste ferme : le plan de reprise d'activité est contraignant, on n'y déroge pas. « On a dit qu'on reprendrait lentement, et que tout le monde ne reviendra pas sur site en même temps ».

**Locales :** des locales volontaires pour retravailler restent fermées (Nîmes), alors que le travail en miroir était possible, même sur une durée de 5 minutes seulement. Pourquoi ne pas rouvrir ?

La direction, contorsionniste, explique : « on ne veut pas passer temporairement à 5 minutes parce que la durée de l'édition est sanctuarisée à 7 minutes, par respect pour les TV spectateurs ».

... Donc quand on ne fait pas 7 minutes on ne fait rien. Et le respect des téléspectateurs,

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)



c'était plus de deux mois de JT Grande Région ? Ce sont des sujets mutualisés dans les éditions régionales depuis le 2 juin ? C'est l'arrêt complet des Locales ?

Les élus soulignent que la fermeture des Locales et le fait que l'on traîne à les rouvrir, génère un gros malaise chez les salariés, qui veulent discuter de projets éditoriaux, de leur fonctionnement !

**CDD** : à Antibes, des CDD étaient planifiés en télétravail sur le web pendant le confinement ; aujourd'hui, les mêmes sont planifiés sur du tournage ; pourquoi ne pas faire tourner et permettre aux CDD qui n'ont pas pu travailler pendant le confinement de bénéficier de ces contrats ?

Nous demandons que nos antennes se mettent en rang pour une vraie relance de l'activité, une montée en puissance, avec un recours aux CDD pour remplacer les absents, et dans le respect des gestes barrières.

La direction reste prudente dans ses propos – on comprend que les CDI absents, pour congés ou arrêts divers ne sont pas forcément remplacés : « cela doit être un paramètre dans la reprise d'activité. L'activité doit être définie par les chefs de service en fonction des ressources disponibles ». Alors, CDD, pas CDD ?! La direction précise qu'elle n'interdit pas le recours aux CDD, ni une certaine équité dans la répartition des contrats.

**Planification** : des télétravailleurs sont surchargés de travail, des journalistes sont angoissés à l'idée d'être planifiés en tournage cinq jours d'affilée... Les élus demandent à la DRH de rappeler aux planificateurs et chefs de service qu'il faut rester « bienveillant ». C'est bien le moins. Et oui, la direction le leur rappellera. Comme elle rappellera à l'ordre les directions régionales qui planifieraient moins de salariés sur site que ce qui est prévu au plan de reprise de leurs antennes.

**Matinale Radio France** : la reprise à Quimper puis à Paris a été annoncée ; finalement, seule la Matinale à Quimper a démarré le 2 juin. Cette reprise a un impact sur la technique à Rennes (un technicien vidéo le matin).

**Prochain CSE Réseau F3 : 4 juin matin, pour traiter des sujets « ordinaires » non traités lors de ce CSE.**

*Votre représentante syndicale et vos élus CFDT: V. Del Vecchio (RS),  
C. Framery (La Fabrique, Lambersart), B. Espalieu (Lille), P. Lefebvre (Lille),  
Y. Roehrig (Strasbourg), P. Jomain (Lyon).*

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

**Nos Délégués syndicaux centraux**

**Vous souhaitez nous poser des questions ?**

**Contactez-nous au : 01 56 22 88 21**

**CFDT-FTV.FR**